





Les étapes de la VAE

Je m'informe sur mon projet VAE

en prenant rendez-vous dans le centre INTERVAL le plus proche

Je constitue mon dossier de recevabilité avec l'aide de mon conseiller INTERVAL

Je constitue mon dossier de validation en détaillant mon expérience professionnelle

Je m'entretiens avec le jury et/ou je participe à une mise en situation

> Une **VAE** plus simple au plus proche de chez vous



CENTRES INTERVAL



Réseau Interval

GIP FCIP 111 avenue de Dunkerque 59009 LILLE Cedex

www.interval-vae.fr

03 62 59 52 44

@ contact@interval-vae.fr





LA VAE QU'EST CE QUE C'EST ?

La VAE vous permet de transformer votre expérience en diplôme, Titre Professionnel ou Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), avec une finalité professionnelle.

Salarié, demandeur d'emploi, bénévole ou volontaire : quels que soient votre âge ou votre niveau de formation, vous pouvez réaliser une VAE, à condition de justifier d'un an d'expérience minimum en rapport direct avec la certification visée.



Faire valider votre expérience, valoriser vos savoir-faire et vos compétences professionnelles



Améliorer et renforcer votre employabilité



Sécuriser et dynamiser votre parcours professionnel



LA VAE AVEC INTERVAL

INTERVAL est un dispositif de plus de 80 lieux d'accueil répartis sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, qui vous propose un service de proximité dans votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience.

Les conseillers et référents des Centres INTERVAL sont à votre disposition tout au long de votre parcours VAE.





Un dispositif inter-certificateurs

reposant sur le partenariat de 8 ministères



Un guichet VAE

en région Hauts-de-France avec un centre proche de chez vous



Une aide et un suivi individualisés

dans l'étude de votre projet et la préparation de votre dossier



Un large choix de certifications pour dynamiser votre parcours professionnel

COMMENT ÇA MARCHE?

Afin de faciliter l'accès à la VAE, INTERVAL vous propose :

Un guichet unique pour les certifications des ministères chargés :

- des affaires sociales et de la santé ;
- de l'agriculture ;
- de la culture ;
- de l'éducation nationale ;
- de l'emploi ;
- de l'enseignement supérieur ;
- de la jeunesse et des sports ;
- de la mer.

Un service de proximité avec un centre INTERVAL près de chez vous.

Une aide individualisée allant de l'étude personnalisée de votre projet à la constitution de votre dossier de recevabilité.

+ DE 2 200 CERTIFICATIONS pour valoriser votre expérience

8 CERTIFICATEURS VAE pour 8 ministères

à la recevabilité

+ de 80
centres INTERVAL

ACCUEIL - INFO étude de projet